



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

VIE DU MOUVEMENT

🔗 Une réunion du Conseil d'Administration de la CRES s'est tenue le 5 mars 2003 à la Maison de l'Économie Sociale.

A l'ordre du jour : convocation et préparation de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra le 26 mars 2003.

🔗 Bienvenue également à un nouvel adhérent : la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse - La Réunion.

HYDROKARST : La réussite d'une SCOP



Parmi les activités de la SCOP Hydrokarst : la réparation et le confortement de falaise, sur la Route du littoral

Vous avez certainement déjà aperçu des « hommes-araignées » effectuer des travaux périlleux à flanc de falaise pour sécuriser la Route du littoral... Ce sont les salariés-associés d'Hydrokarst.

Le statut de SCOP est attaché au nom d'Hydrokarst depuis 1977. En effet, la filiale Océan Indien créée depuis 1998 a bénéficié de toutes les connaissances acquises, avec ce statut juridique, de sa maison-mère.

La filiale a été créée initialement en SARL classique. C'est à l'instigation de son gérant, Thierry MORFIN, que la transformation en SCOP s'est concrétisée. En effet, séduit par le mode de fonctionnement démocratique que permet ce statut et de l'état d'esprit dans lequel travaillent les employés de chez Hydrokarst, il lui est apparu incontournable d'évoluer vers une SCOP.

La transformation s'est réalisée en mars 2000, soit à la fin du premier exercice comptable de la SARL. Portés par l'expérience de leurs aînés depuis

trois ans, les six associés-salariés bénéficient aujourd'hui pleinement du statut de SCOP, avec un accord statutaire de répartition des bénéfices qui rémunère leur travail et leur capital.

C'est autour des métiers historiques d'Hydrokarst, que sont les travaux spéciaux en milieu subaquatique, sur cordes et confinés, que se développe la filiale Hydrokarts OI, devenue sur le département un acteur prépondérant auprès des donneurs d'ordres, sur des créneaux porteurs, où l'activité n'a cessé de croître.

Le sérieux et le professionnalisme de l'entreprise sont aujourd'hui reconnus dans l'île, en matière de travaux publics spécifiques. En témoignent les nombreux chantiers effectués l'an dernier : réparation et confortement de falaise sur le Cap La Houssaye, protections par barrières sur la rivière Langevin et la Route du littoral... à la Réunion, et confortement de falaise... à Mayotte.

Des métiers passionnants exercés par des individus passionnés, où le respect de la sécurité et de l'intégrité de chacun est aussi importante que des notions de rentabilité et de bénéfices !

A tout moment, de nouveaux salariés peuvent demander à devenir associés, et participer à égalité de voix à l'avenir de la société. Au delà du schéma classique, pour une SCOP, de partage et de démocratie il existe avec ce statut l'opportunité d'un dialogue plus fécond, plus constructif mais aussi la valorisation d'un patrimoine commun autour de métiers difficiles, où l'esprit d'équipe joue un rôle prépondérant.

RENSEIGNEMENTS

ET
ADHÉSIONS



02/62/21/50/60



Règlement et informations :
<http://www.course-solidaire.com>

Contact :
Mutualité de la Réunion : 02.62.94.77.00.
CRES-Réunion : 02.62.21.50.60.

Date limite de réception des dossiers :
Première session : 15 avril 2003
Deuxième session : 15 sept. 2003



ILE DE LA REUNION



LE COIN DU NET

www.association-infoservice.com

Un site très complet avec de nombreuses actualités, des services..., pour le bon fonctionnement de votre association

www.scic.coop

Pour tout savoir sur la nouvelle société coopérative...

www.enviedagir.fr

Un site dédié à l'engagement des jeunes !

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

c/o Maison de l'Economie Sociale
30 bis, rue de la Source
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Direction du Travail,
de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
de la Réunion

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : SIMPLIFICATION, TRANSPARENCE, ÉVALUATION...

Une circulaire du Premier Ministre, en date du 24 décembre 2002, rend plus transparentes les procédures d'octroi de subventions de L'Etat aux associations en définissant « les modalités d'un cadre de gestion commun aux ministères » (publiée au Journal Officiel du 27 décembre 2002). Un dossier unique de demande de subventions est disponible. Ce dossier, est prévu pour l'ensemble des administrations de l'Etat mais le Premier Ministre encourage les collectivités territoriales à s'en inspirer. Il doit permettre d'éviter à l'administration de demander plusieurs fois les mêmes documents aux associations, à chaque nouvelle demande de subventions.

Cette circulaire insiste en outre sur la nécessaire évaluation des projets, sur la mise en place d'instances collégiales qui décideront de l'attribution de subventions, du suivi et du contrôle de l'utilisation des subventions, la désignation de référents d'association dans les ministères et leurs structures déconcentrées.

À télécharger le dossier unique de subventions sur <http://www.cosa.gouv.fr>

À télécharger le guide d'évaluation sur : <http://www.vie-associative.gouv.fr>

LES FRANCAS : 30 ANS AU SERVICE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Intervenir à tous les niveaux dans la politique éducative locale, tel est aujourd'hui le créneau privilégié de l'action des FRANCAS de la Réunion.

Les FRANCAS sont depuis de nombreuses années les promoteurs d'une meilleure place des jeunes dans la société.

Reconnue d'Utilité Publique, complémentaire de l'enseignement public, la Fédération Nationale des FRANCAS, agréée par les Ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports s'appuie sur près de 60 ans d'expérience, une présence sur tout le territoire national et un partenariat actif avec de nombreux partenaires.

L'association réunionnaise "LES FRANCAS" y est affiliée.

Pour répondre aux attentes de ses adhérents, l'association a principalement développé ses actions dans quatre directions :

↳ L'animation qui consiste en la réalisation d'activités répondant à des besoins sociaux, éducatifs, et culturels en liaison directe avec l'école ou pendant le temps libre ;

↳ La formation qui permet de préparer des brevets et diplômes d'Etat tels que : BAFA, BAFD, BEATEP, DEFA et DEDPAD ;

↳ Les éditions au travers de la littérature et presse enfantine, des publications pour les adultes (Camaraderie, REUSSIR) ainsi que des publications techniques ;

↳ L'étude et le conseil auprès des responsables et des élus locaux afin d'inscrire leur projet pour l'enfance et la jeunesse dans un plan de

développement local, global, et à long terme.

Les FRANCAS s'impliquent également dans le développement local, en s'investissant en faveur de la création d'emplois dans le secteur du temps libre et l'insertion professionnelle des jeunes.

A cet égard, une réflexion sur un projet phare a démarré en 2002 avec la commune de Saint-Benoît. Les FRANCAS accompagnent la municipalité dans la mise en œuvre d'un schéma pluriannuel d'animation globale « Enfance Jeunesse ». Ce partenariat, dans lequel seront très impliqués les associations bénédictines, s'appuiera sur la Charte des droits et obligations des enfants, signée le 15 mars 2002.

Un programme ambitieux sur cinq ans, qui prévoit notamment des actions de formation en milieu associatif dans les quartiers, la dynamisation des centres de vacances et de loisirs, la création de clubs de citoyens dans les écoles, le développement de l'accompagnement scolaire en associant les parents... Cette démarche sera à valider lors d'un forum prochain avec les associations bénédictines d'Éducation Populaire, organisé par l'Office Municipal de l'Éducation Populaire (O.M.E.P.) de Saint-Benoît, accompagné par les Francas.

CONTACT : LES FRANCAS - 1 ter, Cité AH-SOUNE - 38, Boulevard LANCASTEL - 97478 SAINT-DENIS CEDEX
Tel : 02 62 21 20 06
Fax 02 62 41 45 11

Un partenariat signé entre PARIES et la CRES

PARIES est l'Association pour « la Promotion des Associations Réunionnaises par l'Internet et l'Économie Solidaire ».

Un partenariat a été récemment officialisé entre la CRES et PARIES pour mener à bien un projet de recensement

des acteurs associatifs sur notre département. Affaire à suivre...

CONTACT: PARIES - 7, rue Archambaud, Résidence la Créolie- 97410 SAINT-PIERRE.

Président : Lilian TESSIER

